

Communiqué de presse

INDICE GENEVOIS DES PRIX À LA CONSOMMATION : + 0,4 % EN AVRIL 1993

Calculé par le Service cantonal de statistique (SCS), l'indice genevois des prix à la consommation progresse de 0,4 % en avril 1993 et s'établit à 143,1 points (décembre 1982 = 100). Le taux annuel de renchérissement se fixe à 4,0 %, contre 4,5 % l'an passé à pareille époque. Depuis le début de l'année, la hausse des prix s'élève à 2,3 %.

L'indice de l'alimentation augmente de 1,2 % (en un an : + 0,6 %) en raison principalement de la hausse saisonnière du prix des fruits et du retour des prix "à la normale" après des actions de promotion sur la viande.

Le repli du mazout se répercute sur le groupe **chauffage et éclairage** (en un mois : - 1,0 %; en un an : - 1,3 %).

Les **transports et communications** augmentent de 0,8 % (en un an : + 7,3 %). Ce mouvement s'explique notamment par la hausse des voitures neuves, de l'essence (effet enregistré en avril - marginal - de la hausse des taxes sur l'essence), des motos et des services des garagistes.

L'adaptation des tarifs hospitaliers (+ 4,6 %) provoque une hausse de 1,1 % du groupe **santé et soins personnels** (en un an : + 2,9 %).

Indice genevois des prix à la consommation (décembre 1982 = 100) en avril 1993

Groupes de dépenses	Pondérations en %	Indices en points	Variations en % par rapport	
			au relevé précédent	à l'année précédente
Indice général	100	143,1	0,4	4,0
Alimentation	21	136,9	1,2	0,6
Boissons et tabacs	5	129,7	///	1,1
Habillement	7	142,1	///	3,0
Loyer	18	175,4	///	7,0
Chauffage et éclairage	5	78,8	- 1,0	- 1,3
Aménagement et entretien du logement	6	132,6	///	2,4
Transports et communications	14	136,2	0,8	7,3
Santé et soins personnels	8	141,6	1,1	2,9
Instruction et loisirs	16	150,1	///	4,7

Le symbole /// signifie que les prix n'ont pas été relevés au cours du mois sous revue.

Anciens indices généraux : (septembre 1977 = 100) 175,9; (septembre 1966 =100) 299,4